

Suites des décisions du Comité National relatives à la révision des cahiers des charges et à la reconnaissance de nouvelles IG ou AOC

1. Etat d'avancement de la validation des plans de contrôle

Alors que la règle impose que les plans de contrôle soient rédigés avant l'homologation des cahiers des charges, sur les 48 cahiers des charges modifiés ou approuvés par le Comité National, 18 plans de contrôle n'ont pas encore été validés, près d'un an leur homologation par le Comité National.

Aucune avancée significative par rapport à la note présentée lors de la séance de la Commission Nationale des Boissons Spiritueuses du 6 novembre. Les échanges entre l'INAO, les OC et les ODG se poursuivent.

Le plan Calvados qui devait être présenté à la formation restreinte du 4 novembre n'a pu l'être et son examen est repoussé à celle du 16 décembre. L'instruction de l'ensemble des plans de boissons spiritueuses cidricoles qui dépend de ce passage, certaines questions étant transversales, a donc été retardé.

2. Identification des opérateurs

Dans le cadre de la supervision des nouvelles IG de boissons spiritueuses, un état des lieux des opérateurs identifiés est en cours de réalisation.

Sur 20 IG qui ont communiqué à ce jour leurs données (sur 36 interrogées), on dénombre au total :

- 230 opérateurs
 - dont 94 producteurs de matière première,
 - 59 distillateurs et
 - 120 éleveurs.

3. Reprise des stocks

L'échéance de la reprise des stocks se rapprochant et tous les plans de contrôle n'étant pas validés (voir note de la séance de la Commission Boissons Spiritueuses du 6 novembre 2015), un état des lieux de l'avancement de cette reprise est en cours, IG par IG en complément de la recherche de données relatives à l'identification des opérateurs. En dehors de quelques IG, notamment les rhums où le recensement des stocks a été l'objet de nombreuses réunions associant l'ensemble des opérateurs concernés en métropole et outre-mer, la communication est parfois difficile avec les ODG et entre les ODG et les opérateurs. Il est à craindre que certains opérateurs se retrouvent d'ici quelques mois avec des stocks non revendiqués.

La Commission est invitée à prendre connaissance de ces informations